

Communiqué de Presse



CL des satellites pour lutter contre la pêche illégale, non réglementée et non déclarée

Dans le cadre de son appel d'offres visant à lutter contre la pêche illégale, non réglementée et non déclarée, la Commission de l'océan Indien a retenu CLS, leader mondial en localisation et collecte de données par satellites, filiale du Cnes et de l'Ifremer, pour l'installation d'un Centre de Surveillance des Pêches (CSP) à Moroni aux Comores.

Les ressources de thonidés sont pleinement exploitées, voire surexploitées dans l'océan Indien. 1,5 millions de tonnes sont annuellement pêchées pour une valeur de 3 milliards d'euros par des pêcheurs hors COI. On estime la pêche INN (Illégale, non règlementée et non déclarée) à au moins 10% des grands pélagiques migrateurs (thonidés). Or les revenus, l'emploi et l'alimentation provenant de ces pêches sont d'importance primordiale pour les pays riverains. La COI a donc mis en place un projet pilote de suivi, contrôle et surveillance de grands pélagiques migrateurs de l'océan Indien. Entre enjeu environnemental et enjeu économique, il s'agit pour la COI et les autorités supranationales dont l'Union Européenne de garantir la poursuite des activités des flottes de grande pêche tout en assurant la cohérence entre la politique de la pêche et les politiques en matière d'environnement.

Dans ce cadre, l'Union européenne et les Comores ont signé un accord bilatéral de pêche autorisant l'accès des flottes communautaires aux eaux comoriennes. Ce protocole d'exploitation des ressources halieutiques permettra à 40 thoniers sennieurs et 17 palangriers européens de pêcher dans les zones maritimes des Comores.

Dans un esprit de développement et d'exploitation durable de ses ressources marines, la COI a retenu CLS pour la livraison clé en main d'une solution VMS (Vessel Monitoring System). Cette solution va permettre aux Comores de suivre l'activité des bateaux de pêche étrangers exploitant la Zone Economique Exclusive comorienne ainsi que ses navires nationaux qui opèrent sous licence au Mozambique.

Cette solution comprend un centre de surveillance des pêches (l'infrastructure du CSP, des logiciels d'administration et de surveillance des pêches, un réseau de communication par satellite, la formation des équipes comoriennes à l'utilisation des logiciels etc.), des balises Argos de positionnement pour les bateaux comoriens ainsi que des services complémentaires.

CLS équipe déjà 8000 navires de pêche de toutes tailles à travers le monde (1500 bateaux en Indonésie, 900 au Pérou, 500 au Japon etc.). CLS est le seul opérateur satellitaire au monde à pouvoir maîtriser toutes les composantes d'un tel système. En effet, il spécifie et valide les balises Argos, il est l'opérateur unique du système Argos, qui fonctionne sans interruption depuis 1978 et il a déjà développé et installé de nombreux centres de surveillance des pêches en France, au Pérou, aux Seychelles, à Madagascar, en Russie, en Mauritanie et plus récemment au Chili.

*COI : Commission de l'océan Indien – Etats membres : Maurice, Seychelles, Comores, Madagascar et France (Réunion).

Contact Presse:

Amélie PROUST
Tel. +33 5 61 39 37 95
Port. +33 6 62 80 45 92
aproust@cls.fr

CLS
8-10 rue Hermès
Parc Technologique du Canal
31520 Ramonville Saint-Agne
France
05.61.39.47.00
05.61.39.37.91
www.cls.fr